

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 69-1513/SG/FIN relevant le montant autorisé de l'en-caisse des agences spéciales de Tadjourah, Dikhil et Ali Sabieh

n° 69-1513/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
18 octobre 1969

Numéro JO
n° 23 du 10/11/1969

Date du numéro
10 novembre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Le montant de la provision susceptible d'être mise à la dispositions des agents spéciaux de Tadjourah, Dikhil et Ali-Sabieh est porté, pour compter de la date de la signature du présent arrêté à: — 11.000.000 pour l'agence de Tadjourah ; — '9.000.000 pour l'agence de Dikhil te — 8.000.000 pour l'agence d'Ali-Sabieh..